

leur, on comprend qu'il vient de remplir le plus pénible des devoirs. Chacun se sent le cœur serré, il y a mi'le douleurs intimes dans cette grande douleur, publique. Pauvre Voyer ! Quel coup ! mourir si jeune ! on n'entend que des réflexions de ce genre.

Mais le silence se fait, et la foule se range en s'inclinant respectueusement devant deux femmes vêtues de deuil, l'épouse et la mère de l'infortuné Voyer. Que le ciel leur prête force et courage, car c'est sur elles que ce coup de mort va tomber le plus douloureusement.

Petit à petit, les rumeurs se dissipent pour faire place à la triste réalité, révélée d'abord par le capitaine Larue, de la Batterie B. et dont les détails sont bientôt connus de tous.

« Vers une heure de l'après-midi, (21 février) M. le capitaine Larue entra au bureau de police de la rue Sainte-Ursule, pour demander à M. Voyer de vouloir bien lui procurer un pistolet et un poignard, devant servir à compléter un costume de brigand qu'il devait revêtir au bal de Lady Dufferin. Toujours affable et disposé à rendre service, le Major lui offrit un poignard qu'il avait à son domicile, en faisant observer toutefois qu'un pistolet irait aussi bien, et en même temps il retirait une de ces armes de l'un des tiroirs de son bureau. « Je suis sous l'impression, « dit le capitaine LaRue, que, de la main gauche, le « Major prit le cylindre contenant cinq cartouches, « qu'il le plaça dans le pistolet, en me faisant remar- « quer qu'il était chargé et que je pourrais le déchar- « ger moi-même. La conversation s'engagea et M. « Voyer me fit une plaisante description de son « accoutrement, lorsqu'il revenait de Gibraltar à « Québec. Il me demanda ensuite si je n'avais pas